


Numéro	DL240205-AF02	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Finances locales – Subventions	
Objet	Subventions d'équipement – exercice 2024	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 6 avril 2024 à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-quatre le six avril à 9 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, Conseillers

Etaient absents :

- Monsieur KIRCHER Jean-Louis ayant donné procuration à Monsieur KOUJIL Ahmed
- Madame RINKEL Marie ayant donné procuration à Madame GALLER Lisa
- Monsieur FROEHLY Claude ayant donné procuration à Madame LELEU Bénédicte
- Monsieur KOUJIL Soufiane ayant donné procuration à Monsieur SAIDANI Lamjad
- Madame DABYSING Davina

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME
Directeur Général des Services

Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	34
Date de convocation et affichage :	28 mars 2024
Date de publication délibération :	9 avril 2024
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	9 avril 2024

<small>Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20240406-DL240205-AF02-DE Date de réception préfecture : 09/04/2024</small>
--

Numéro	DL240205-AF02	1/2
Matière	7.5. Finances locales - Subventions	

II. FINANCES

2. SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT – EXERCICE 2024

Il est proposé au Conseil Municipal de réserver une suite favorable aux demandes de subventions d'équipement suivantes, selon les modalités et imputations budgétaires ci-dessous indiquées :

ATAL (Association de Tir à l'Arc et Loisirs)

Objet de la demande : Subvention d'équipement pour l'acquisition de ciblirie 3D et le renouvellement de matériel (arcs, flèches, filets et centres de cibles) à hauteur de 25 % de 4 604 euros

Montant proposé : **1 151 euros**

Imputation: LC N°5422 / 20421 – 321 – SCOM – SPORTS – 204 – D1

Modalités de paiement : : sur présentation des factures acquittées certifiées conformes. Ces dernières sont à faire parvenir à la Direction des Finances au plus tard le 15 décembre de l'année en cours.

FRUITS ET FLEURS

Objet de la demande : Subvention d'équipement pour l'achat de tables, chaises, bâche rideau, tonnelles, armoire froide, chauffe-eau, armoires gaz ; pour la création d'une cuisine et le branchement gaz pour un montant total de 29 557,50 euros.

Montant proposé : **7 389 euros** (soit 25 % du montant total)

Modalités de paiement : sur présentation des factures acquittées certifiées conformes. Ces dernières sont à faire parvenir à la Direction des Finances au plus tard le 15 décembre de l'année en cours.

Imputation : LC N°5425 / 20421 – 025 – DGS – 204 – D1

TCIG (Tennis Club d'Illkirch-Graffenstaden)

Objet de la demande : Subvention d'équipement pour l'achat de matériels (bancs, filets et piquets) à hauteur de 25 % de 876 euros

Montant proposé : **219 euros**

Imputation : LC N°5422 / 20421 – 411 – SCOM – SPORTS – 204 – D1

Modalités de paiement : sur présentation des factures acquittées certifiées conformes. Ces dernières sont à faire parvenir à la Direction des Finances au plus tard le 15 décembre de l'année en cours.

PAROISSE PROTESTANTE SOUS LES PLATANES

Objet de la demande : Subvention d'équipement dans le cadre des travaux d'isolation et du passage à l'éclairage au LED de l'église pour une amélioration des performances énergétiques du bâtiment.

Montant proposé : **9 090 euros**

Imputation : LC N°5427 / 20421 – 324 – DGS – 204 – D1

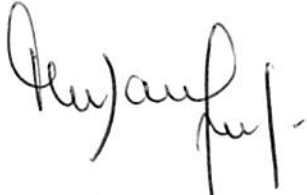
Modalités de paiement : sur présentation des factures acquittées certifiées conformes. Ces dernières sont à faire parvenir à la Direction des Finances au plus tard le 15 décembre de l'année en cours.

Numéro	DL240205-AF02	2/2
Matière	7.5. Finances locales - Subventions	

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte à l'unanimité la présente délibération.**

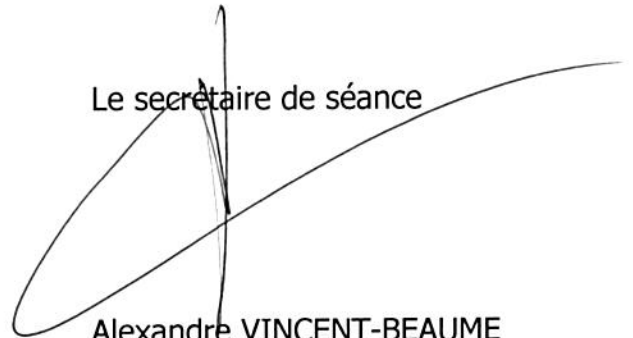
Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME